

Un sénateur plaide pour une décentralisation plus rationnelle.

Alain Lambert, ancien ministre et sénateur UMP de l'Orne, doit remettre ce matin au premier ministre un rapport sur les relations entre l'État et les collectivités territoriales, dans lequel il préconise une rationalisation des compétences entre les divers niveaux de l'organisation territoriale. L'objectif est notamment de réduire les doublons dans l'action publique, certains secteurs comme le tourisme ou la culture faisant encore, en dépit des lois de décentralisation, l'objet d'interventions aussi bien de l'État que des régions, des départements et des communes. Le rapport évoque l'hypothèse d'une spécialisation plus poussée des conseils régionaux et des conseils départementaux. Alain Lambert est un bon connaisseur des institutions territoriales. Vice-président du conseil général de l'Orne, il pourrait être désigné à sa tête aujourd'hui, le président en titre, l'UMP Gérard Burel, 73 ans, ayant démissionné lundi.